



PRÉAVIS MUNICIPAL N° 02 / 2019 - 2020 AU CONSEIL GÉNÉRAL DE VICH

**Demande de crédit de CHF 9'000 pour le soutien financier à la réalisation de
la Maison des Vins de la Côte sur la commune de Mont-sur-Rolle**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

1. Préambule

La Commune de Mont-sur-Rolle, par l'entremise de sa Syndique Madame Chantal Maurer, nous a demandé un rendez-vous par courrier du 14 juin 2019 afin de nous présenter le projet de la Maison des Vins de la Côte sur la commune de Mont-sur-Rolle et de nous solliciter pour un soutien financier à sa réalisation.

2. Contexte

La production viticole de la Côte représente plus de la moitié de la production vaudoise. Elle fédère douze lieux de production pour une surface de quelque 2'000 hectares, principalement dans le district de Nyon, ainsi que dans le district de Morges. La surface viticole de notre commune est de 12.4 hectares répartis sur 25 parcelles qui représentent 1.12 % de la surface viticole du district. Les principaux cépages qui la composent sont le Chasselas, le Pinot noir, le Viognier, le Gamaret et le Gamay.

De Mies à Perroy en passant par Vich, les activités viticoles offrent beauté paysagère et expérience gustative aux habitants et visiteurs de la région. De la viticulture à la vinification, les produits sont issus de savoir-faire locaux, qui sont transformés au sein de circuits courts.

Dans ce contexte, le projet de Maison des Vins de la Côte sera le premier lieu de découverte des vins de la Côte. Ce site constituera une porte d'entrée oeno-touristique. La Maison des vins de la Côte fait partie par ailleurs du Projet de développement régional agricole de l'Ouest vaudois, dont une principale mesure vise le développement et la commercialisation de produits touristiques orientés sur l'agri-viticulture. Ce projet est important pour l'économie et le tourisme de toute la Région.

Le projet est porté par les viticulteurs de la Côte regroupés dans l'Association pour l'étude du projet de Maison des Vins de la Côte. L'association compte près de 100 viticulteurs-encaveurs et producteurs de produits du terroir qui s'engagent. Les Offices régionaux du tourisme de Morges et de Nyon, l'Ecole des vins de Changins ainsi que les producteurs du terroir y seront à l'honneur ; ils soutiennent aussi le projet.

3. Projet

Situé au cœur d'une parcelle de vignes à Mont-sur-Rolle, la Maison des Vins de La Côte permettra, grâce à ses différents espaces, de présenter une collection de vins issus d'une centaine de domaines et vigneronns encaveurs, ainsi que des saveurs du terroir local.

La cuisine, l'atelier de dégustation et la salle de séminaire seront des lieux animés dédiés aux savoir-faire et traditions locaux : initiation à la dégustation, atelier de cuisine du terroir, goûter du vigneron et autres événements proposés au fil des saisons.



Plan du bâtiment en annexe

4. Financement

Le coût total de réalisation du bâtiment est de CHF 4'996'800.- (phase 4 dans le tableau ci-dessous).

	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4	
	Mode de financement	Etude de faisabilité	Mode de financement	Pré-étude	Mode de financement	Etude de réalisation	Mode de financement	Réalisation
Coût total CHF (TTC)		48'966		191'600		255'000		4'956'800
Porteurs	Commune	5'252	Association, Commune	19'000	Association, Commune	48'000	Cercle porteur	400'527
Région	Budget RN	10'000	Préavis 43-2014	45'000	Préavis DISREN 12-2017	55'000	Cercle solidaire	656'273
Fonds tiers	CH, VD, Arcam	33'714	CH, VD, Arcam	127'600	CH, VD, Arcam	152'000	CH, VD, Arcam, privés	3'900'000

Le canton de Vaud, la Région de Morges, la Confédération, l'Association de la Maison des Vins de La Côte ainsi que les privés y contribuent pour un montant de CHF 3'900'000.-, la commune de Mont-sur-Rolle pour un montant de CHF 400'527.- et la Région de Nyon pour un montant CHF 656'274.- par le préavis DISREN 42-2019.

5. Calendrier

Le calendrier ci-dessous indique les principales échéances liées à la réalisation de la Maison des vins de la Côte.

	2018		2019		2020		2021	
	Janv. à juin	Juillet à déc.	Janv. à juin	Juillet à déc.	Janv. à juin	Juillet à déc.	Janv. à juin	Juillet à déc.
Finalisation du montage juridique et financier (recherche de fonds)								
PDRA Ouest vaudois : étapes de validation par la Confédération		Envoi à l'CFAG		convention tripartite				
PDRA : EMPD cantonal		dépôt	vote					
Contrat de DDP		préavis	Contrat					
Mise à l'enquête et permis								
Construction								
Entrée en fonction								

6. Objet

Le 19 août 2019, Madame la Syndique Chantal Maurer, en compagnie de MM. Denis Hermanjat, représentant l'association pour l'étude de la Maison des Vins, et Boris Mury, responsable politique des investissements régionaux à Région de Nyon, ont présenté à une délégation de la Municipalité le projet décrit ci-dessus et sollicité une participation financière de notre commune, cette dernière n'étant pas partie prenante du DISREN.

La Municipalité reconnaît que le projet de la Maison des Vins de La Côte, avec sa réalisation au cœur d'un périmètre recensé à l'inventaire ISOS, va contribuer à faire connaître loin à la ronde notre région et l'appellation La Côte. De plus, ce lieu magnifique servira aux viticulteurs et producteurs de produits du terroir pour promouvoir leur savoir-faire et leur permettra également de développer des offres touristiques auprès des entreprises, de groupes de visiteurs internationaux comme régionaux. Pour toutes ces raisons, la Municipalité a décidé de proposer au Conseil général de participer au soutien financier à la réalisation de la Maison des Vins de la Côte sur la commune de Mont-sur-Rolle.

7. Coûts

Le soutien financier de la Commune de Vich à la réalisation de la Maison des Vins de La Côte s'élèverait donc à CHF 8.48 par habitant, soit CHF 8'810.72 pour 1'039 habitants au 31 décembre 2018, montant arrondi à **CHF 9'000.-**.

La dépense serait financée par le ménage communal.

8. Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil général de Vich

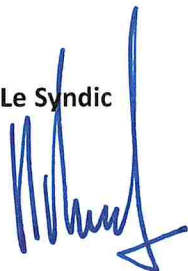
- vu le préavis municipal N° 02 / 2019 - 2020
- ouï le rapport de la Commission des affaires régionales
- ouï le rapport de la Commission des finances
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

- d'accorder le crédit de CHF 9'000.- pour le soutien financier à la réalisation de la Maison des Vins de la Côte sur la commune de Mont-sur-Rolle
- d'accepter le financement par le ménage communal.

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 2 septembre 2019.

Le Syndic



Michel Burnand

AU NOM DE LA MUNICIPALITE



La Secrétaire



Patricia Audétat

Annexe : Plan du futur bâtiment de la Maison des Vins de la Côte

REZ-DE-CHAUSSEE

